

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Participants : Tous, sans exception, les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

Départ et arrivée : Halle des 5 fontaines - Rue Jules Joachim - 90100 Delle (48°50'438"N 7°00'45,94"E).

Parcours : 5 km et 10 km et 20 km : Sans difficulté particulière.

Horaires : De 7h00 à 14h00 (départ du 20km, jusqu'à 13h). Arrivée obligatoire avant 17h00.

Récompense : Sans souvenir, prix aux groupes le plus nombreux, au participant et à la participante les plus âgés et diplôme pour les plus jeunes.

Cotisation de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3 Euros ou une licence famille de 6 Euros (adultes et enfants gratuits jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit à un tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Contact : Président du Comité Départemental, Monsieur Michel TRITRE - 13 rue des Charrières - 70 290 Plancher-Bas - Tél. : 06 27 95 05 18 colettetritre@gmail.com

Délai de pré-inscription :

- Pour les groupes : Jusqu'au 22 février 2026 par téléphone chez Monsieur Olivier JACQUEL : au +33 (0)681 66 2694 ou par mail olivier-j1.90@orange.fr,

- Pour les individuels : inscription sur place, le jour de la manifestation.

Assurance : L'inscription à la randonnée populaire vaut déclaration de prise en compte contre-indication médicale et aptitude à participer à la randonnée. La FFSP est garantie en RC auprès de la MAF.

Secourisme : Assuré par les secouristes de l'association dès le départ.

Urgence : 112

Consignes : Il est interdit de fumer et d'alimenter un feu durant le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Ravitaillement : Mise à disposition gratuite d'une boisson et d'un régime ant solide à chaque contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.

La manifestation aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

Parcours de 5, 10 et 20 km

Membre de la FFSP N° F9991

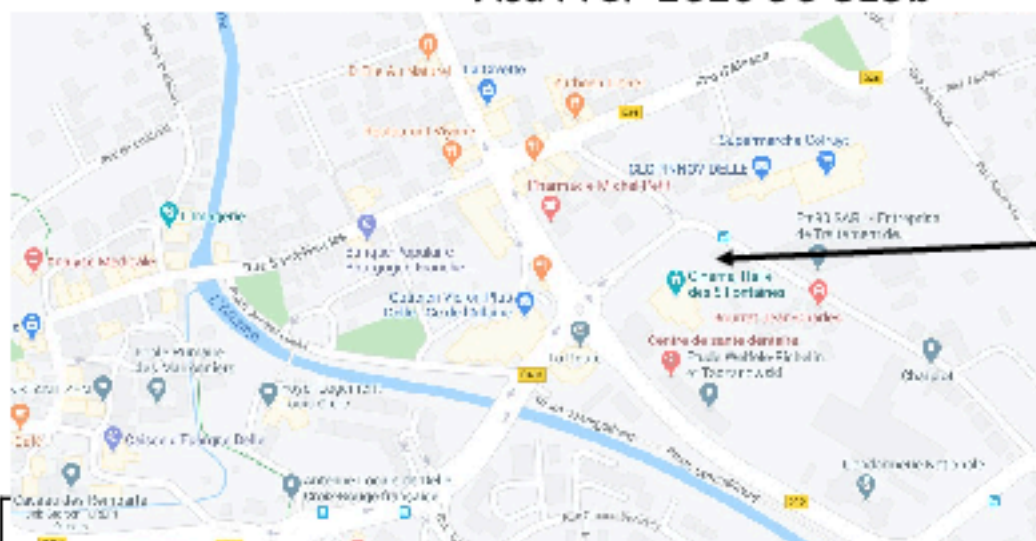
Visa FFSP 2026-90-318.J

@ffsp.fr

48°50'438"N 7°00'45,94"E.

Départ de la marche, Halle des 5 fontaines, rue Jules Joachim - Delle - Parking disponible à proximité

association PRÉVENTION ROUTIÈRE



Agrément ministériel national témoin de reconnaissance de l'État par Arrêté

Du 20 juin 2006 le en écrivant à : signal-sports@sports.gouv.fr N° 012156 du 02 août 2001